

Rapport sur le commerce mondial 2010 : le commerce des ressources naturelles

Organisation Mondiale du Commerce

Genève : OMC, 2010 – 252 p.

Source : OMC,

http://www.wto.org/french/res_f/booksp_f/anrep_f/world_trade_report10_f.pdf

Tags : | Commerce | Ressources naturelles

Dans son rapport annuel qui traite du commerce des ressources naturelles, telles que les forêts, les ressources halieutiques et énergétiques, l'OMC révèle que les échanges relatifs à ces ressources ont été multipliés par 6 entre 1998 et 2008, pour s'établir à 3.700 milliards de dollars, soit près de 24% du commerce mondial de biens.



Ces ressources naturelles ont d'ailleurs des spécificités qui influent sur leurs modes d'échanges, en l'occurrence leur caractère tarissable, leur répartition géographique inégale, la dépendance de certaines économies à leur égard et la forte volatilité de leurs prix.

Outre ces particularités, de nouvelles considérations caractérisent aujourd'hui le commerce des ressources naturelles, notamment, l'émergence d'externalités environnementales et l'importance de l'usage des technologies pour assurer la durabilité des ressources naturelles.

Le rapport a identifié plusieurs domaines susceptibles de renforcer la durabilité des ressources naturelles. Il souligne que le cadre juridique de l'OMC relatif aux ressources naturelles, offre des réponses adaptées aux problèmes entravant la bonne gestion de ce secteur notamment la réglementation des exportations, le traitement des subventions et les règles commerciales applicables aux producteurs, aux consommateurs et à la protection de l'environnement.

En définitive, le rapport incite les pays riches en ressources naturelles à multiplier leurs efforts afin de dynamiser le commerce de ces ressources. Ce sont eux qui limitent souvent leurs exportations par différents moyens, comme les taxes et les restrictions quantitatives à l'exportation. En revanche, les pays pauvres en ressources appliquent des droits de douanes à l'importation relativement faibles en vue d'en alléger le coût pour leurs économies.